

Décret

Générale

modern

Décret n° 2022-178/PR/MTFPS portant nomination. de MM. Abdourahman Yonis Arreh et Omar Ahmed Wais.

n° 2022-178/PR/MTFPS

Ministère
MINISTÈRE DU TRAVAIL CHARGÉ DE LA FORMALISATION ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Date de publication
18 juillet 2022

Numéro JO
n° 14 du 31/07/2023

Date du numéro
31 juillet 2023

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

- VU** La Constitution du 15 septembre 1992
- VU** La Loi n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution
- VU** La Loi n°48/AN/83/1ère L du 26 juin 1983 portant statut général des fonctionnaires
- VU** Le Décret n°89-062/PRE du 29 mai 1989 portant statut particuliers des fonctionnaires
- VU** Le Décret n°2021-105/PRE du 24 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre
- VU** Le Décret n°2021-106/PRE du 24 mai 2021 portant nomination des Membres du Gouvernement
- VU** Le Décret n°2021-114/PREdu 31 mai 2021 fixant les attributions des Ministères
- VU** Le Décret n°2022-001/PRE du 02 janvier 2022 portant remaniement Ministériel
- VU** La Lettre n°99/SG du 21 mars 2022 du Secrétaire Général de la Primature
- VU** La lettre n°153/PM du 18 avril 2022 du Premier Ministre
- VU** Le Procès-Verbal du comité d'examen des profils des postulants et de nomination aux postes supérieurs en date du 20 juin 2022
- SUR Proposition du Ministre du Travail, chargé de la Formalisation et de la Protection Sociale. Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 Juin 2022.

TEXTE INTÉGRAL

ARTICLE 1

M. ABDOURAHMAN YONIS ARREH, professeur adjoint de 1°classe-3°échelon du Corps de l'Education Nationale, nommé Conseiller Technique du Premier Ministre.

ARTICLE 2

M. OMAR AHMED WAIS, professeur du Corps de l'Education Nationale, nommé Conseiller Technique du Premier Ministre.

ARTICLE 3

Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de signature, sera enregistré, communiqué et exécuté partout où besoin sera.

*Le Président de la République
Chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH